

Momo transporte de la cocaïne, il en vend même en épicerie... des fois il se fait prendre !

écrit par Jules Ferry | 4 octobre 2019

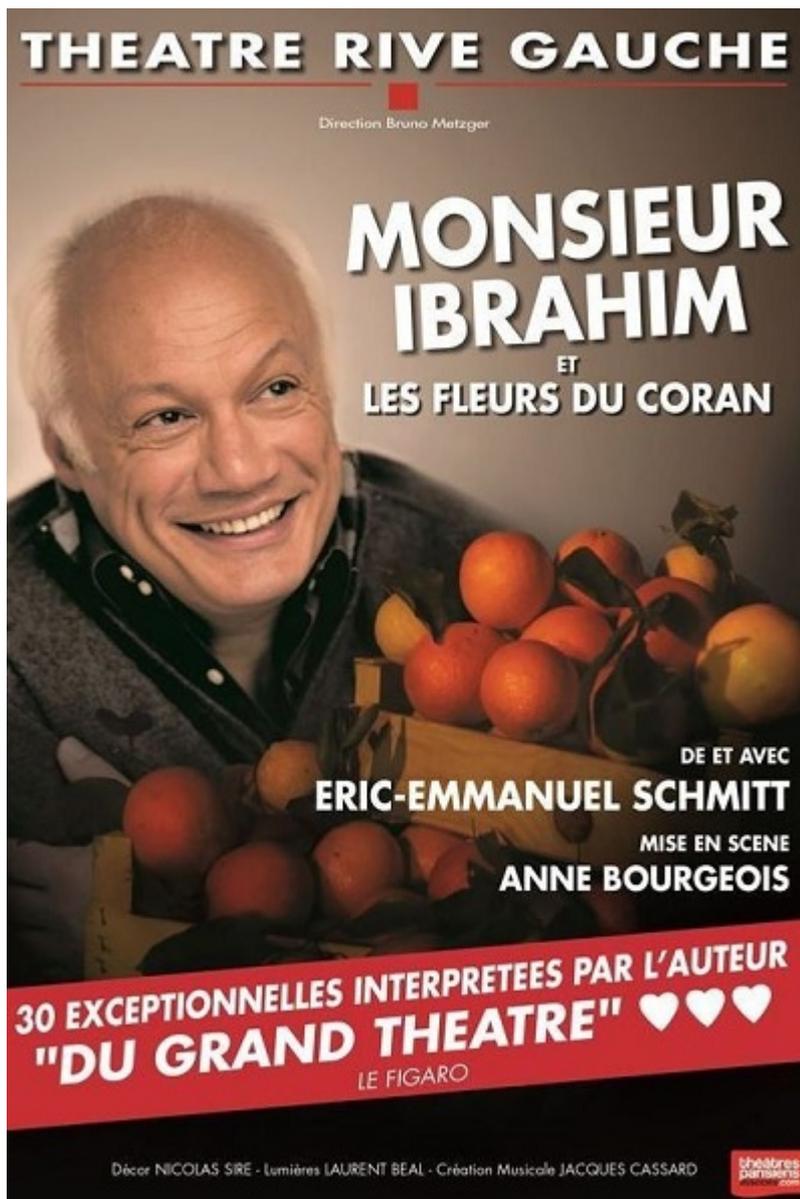


Illustration : L'Arabe du coin, d'Alexis Roux de Bézieux et Thomas Henriot, ed. Dilecta,

Eric-Emmanuel Schmitt, à propos de son roman

“Monsieur Ibrahim et les fleurs du Coran” disait :

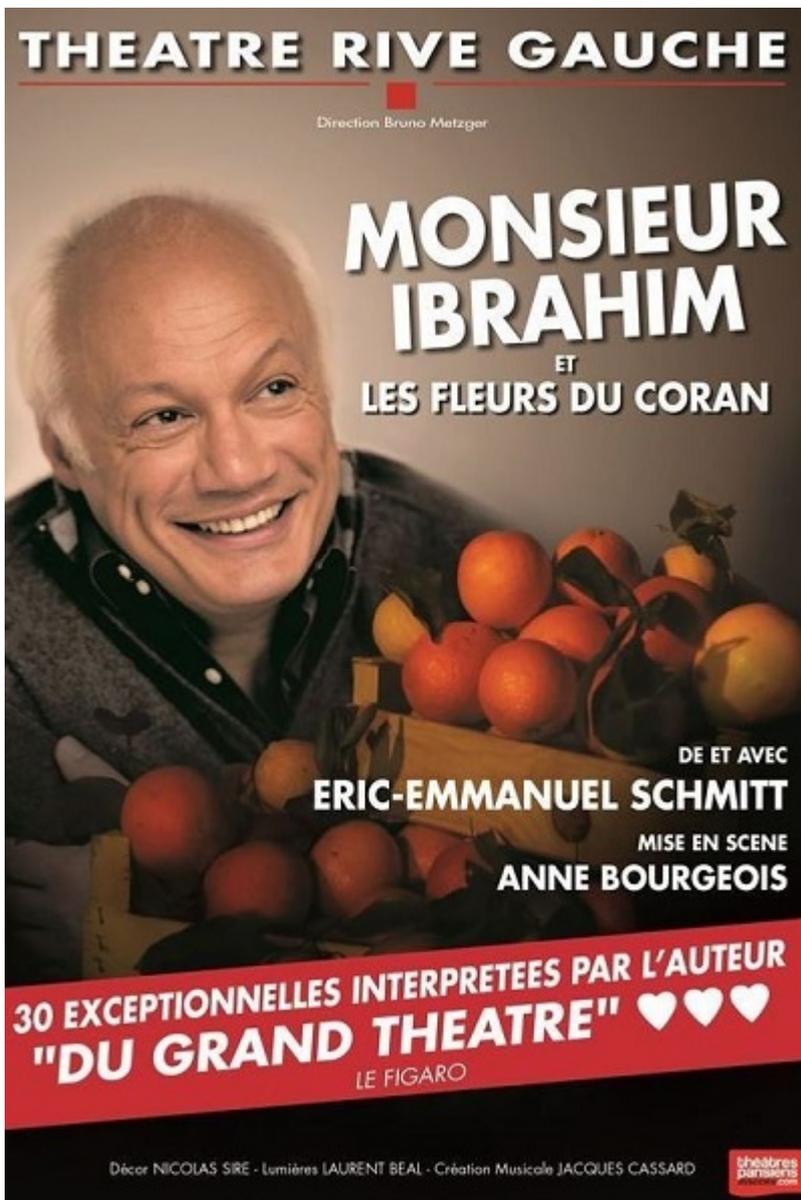
« Il me semble que l'âme d'une cité réside désormais chez l'épicier du coin, l'Arabe de service ».

.

Monsieur Ibrahim et les Fleurs du Coran est le récit de la vie d'un jeune Parisien, dont les parents se sont séparés et qui vit chez son père.

L'auteur s'inspire de son propre grand-père pour M. Ibrahim, qui tient l'épicerie du coin.

Le narrateur est Momo, devenu adulte, qui se remémore son enfance.



Las ! La presse nous apprend que certains épiciers vont plus loin dans le service !

Et on apprend ainsi que les « fleurs du Coran » riment parfois avec les « feuilles de coca»...

Bordeaux : l'épicerie Vival du cours de l'Yser vendait des denrées alimentaires et... de la cocaïne

Le gérant de l'épicerie Vival, située sur le cours de l'Yser à Bordeaux (Gironde), doit fermer pendant trois mois. Il a été épinglé par la police pour trafic de drogue.

L'épicerie Vival du cours de l'Yser, dans le centre-ville de Bordeaux (Gironde), n'est pas prête de rouvrir... Pas avant 2020. En raison d'une décision administrative prise fin septembre 2019.

La police n'a pas tardé à découvrir le petit manège et a fini par coincer le quadragénaire, après avoir planqué devant son épicerie jusqu'à l'interpellation d'un acheteur.



Plusieurs milliers d'euros en billets

Chez le gérant, les enquêteurs ont trouvé plusieurs milliers d'euros en billets, amassés grâce à cette activité illicite. En garde à vue, l'épicier aurait avoué son trafic de drogue.

Un lieu bien connu des toxicomanes

Comme le raconte [Sud-Ouest](#), le gérant du commerce vendait différentes drogues et de nombreux toxicomanes venaient faire leurs courses chez lui. Pas pour acheter des fruits et légumes, souvent pour de la cocaïne.

MONSIEUR MOHAMED BOURIB (EPICERIE DE L'YSER)

Société : 443552773

Immatriculée au RCS le 31-01-2012
Enregistrée à l'INSEE le 01-10-2002



ADRESSE :
91 crs de l'Yser
33800 bordeaux
France



Afficher
le numéro



Surveill
cette entre

Documents Officiels

Identité

Cartographie

0 bilan

Analyse financière

Ét

A la revente, un kilo de cocaïne

vaut environ 120.000 à 150.000 euros !

Les affaires liées à la cocaïne, dont la consommation est en plein essor, font chaque jour la une des journaux.

En voici quelques-unes, rapportées ces jours derniers.

“Jeunes” de cité à Nantes :

pas en épicerie mais des livraisons sur commande, cette fois, fort pratiques également !

Mardi, 21 000 euros, 3,8 kg de cannabis, de l'herbe et de la cocaïne ont été saisis, à Saint-Herblain notamment. Deux hommes sont soupçonnés d'avoir orchestré ce trafic.

Ici, pas de deal de rue. Pas de hall, pas de guetteur, pas de vendeur au pied de l'immeuble. Pas d'arme à portée de main non plus, a priori.

Dans cette affaire, le dealer fait le déplacement en personne.

Il assure la livraison, sur commande, sur des parkings notamment. La drogue est stockée dans un quartier qui n'est pas le sien, quelque part dans un box du Tillay, à Saint-Herblain. Comme souvent, il y a le choix : résine, herbe,

cocaïne...

Résine, herbe, cocaïne...

Les enquêteurs de la brigade des stupéfiants de la Sûreté départementale ont fait les totaux : 3,8 kg de résine, 500 grammes d'herbe et 350 grammes de cocaïne y ont été découverts. **Ce qui représente environ 70 000 € à la revente au gramme**, précise une magistrate du bureau du suivi des enquêtes, qui a supervisé les investigations.

Déjà condamnés

La drogue a été saisie mardi matin, après trois mois de filatures, notamment. Et deux suspects ont été interpellés. Au domicile de l'un d'eux, 21 000 euros ont été saisis en liquide. La justice a également confisqué 30 000 euros sur des comptes bancaires. Une Renault Mégane a elle aussi été embarquée.

Les deux hommes soupçonnés d'avoir orchestré le trafic, selon le parquet, sont âgés de 25 et 27 ans.

L'un et l'autre ont déjà été condamnés par le passé, dans le cadre d'affaires de trafic de stupéfiants. Hier, le parquet souhaitait les voir jugés dès lundi en comparution immédiate.

<https://www.ouest-france.fr/pays-de-la-loire/saint-herblain-44800/saint-herblain-resine-de-cannabis-herbe-cocaine-la-drogue-etait-livree-sur-commande-afe62f32-e154-11e9-8318-1cb6a6dd27a9>

« Jeune » de cité à Avignon.

Devant le tribunal correctionnel d'Avignon, ce mercredi 2 octobre, un jeune homme de 24 ans.

Il assure s'être mis à courir à la vue des policiers parce qu'il vient de sortir de prison et « a peur de la police ».

Et n'avoir été à la **cité du Docteur-Ayme** que pour acheter à fumer. Mais il nie avoir été en possession du sac à dos retrouvé par les hommes du commissariat de Cavailon.

À l'intérieur de ce dernier, 336 g de résine de cannabis, 255 g d'herbe et 170 g de cocaïne conditionnés en sachets. Les fonctionnaires qui se trouvaient en patrouille assurent l'avoir vu partir en courant à leur arrivée avec un sac sur le dos.

Le procureur Philippe Guémas rappelle que des sachets similaires (avec les mêmes indications dactylographiées pour le poids et le type de substance) avaient déjà été retrouvés lors de l'interpellation la semaine dernière de deux individus à la cité du Docteur-Ayme.

Le procureur souligne aussi les 15 condamnations que compte déjà le casier judiciaire du prévenu. Il requiert une peine de deux ans de prison et son maintien en détention ainsi que la confiscation des scellés.

<https://www.ledauphine.com/vaucluse/2019/10/03/vaucluse-plus-d-e-750-g-de-cocaine-et-cannabis-dans-le-sac-18-mois-de-prison>

« Jeune » de cité à Nantes (encore !).

Interpellé à Nantes pour refus d'obtempérer, un jeune homme qui transportait de la cocaïne devra s'expliquer sur la provenance des stupéfiants.

Un jeune homme d'une vingtaine d'années a été contrôlé par la police, au guidon de son scooter, en raison de sa conduite dangereuse, dans le **quartier Bellevue, à Nantes.** C'était lundi 30 septembre, en fin d'après-midi.

À la vue des policiers, le pilote du scooter a refusé de s'arrêter.

Il a au contraire accéléré, avant de chuter sur un rond-point et de redémarrer en direction du véhicule de police.

Il a fini par être stoppé et interpellé pour refus d'obtempérer, puis conduit en garde à vue. Les policiers ont découvert que le jeune homme possédait de la cocaïne sur lui et de l'argent en liquide. La drogue était cachée sous la selle du scooter.

Le scootériste, qui a des antécédents en matière de stupéfiants, devait être déféré devant un magistrat du parquet et pourrait être jugé ce mercredi après-midi 2 octobre, en comparution immédiate.

<https://www.ouest-france.fr/pays-de-la-loire/nantes-44000/nantes-il-fuit-devant-les-policiers-de-la-cocaine-retrouvee-sur-le-scooteriste-6546579>

« Jeunes » de cité à Poitiers.

<https://www.francebleu.fr/infos/faits-divers-justice/un-kilo-de-cocaine-saisi-a-poitiers-par-la-police-jeudi-chez-un-revendeur-1569069758>

Un kilo de cocaïne a été saisi jeudi soir dans un appartement du quartier de Saint-Eloi par les policiers de Poitiers.

Cette découverte fait suite à l'interpellation quelques heures plus tôt de deux individus, surpris en pleine transaction pour acheter de la coke.

C'est chez le fournisseur que le stock de drogue a été découvert.

Cocaïne : les points de vente sont de plus en plus nombreux.

L'Agence nationale de sécurité du médicament (ANSM) note une explosion du réseau de vendeurs, qui n'hésitent plus à aborder leurs clients dans la rue ou dans les bars et à livrer à domicile ou sur les lieux de fêtes. Des offres promotionnelles sont même proposées par SMS.

Le nombre de consommateurs n'augmente pas sensiblement, mais les usagers tendent à consommer plus régulièrement. Les milieux aisés n'ont plus l'apanage de la poudre blanche. Elle a progressé au sein de la classe moyenne et même parmi les milieux populaires. Le crack, dérivé de la cocaïne, consommé par inhalation, connaît lui aussi une importante progression.

Une teneur de 51 % en moyenne

La composition de la drogue est également en cause. Lorsque dans les années 2000, elle était coupée avec du sucre ou du lactose, sa teneur en cocaïne variait entre 10 et 30 %. Elle atteint en moyenne 51 % aujourd'hui. Or, plus la substance est pure, plus elle est dangereuse pour le consommateur.

En outre, peu d'usagers connaissent les effets de la cocaïne sur la santé : accident vasculaire cérébral, arrêt cardiaque, augmentation de la pression artérielle, comportements violents, tendances suicidaires, impuissance sexuelle... Après la consommation, les vaisseaux sanguins se contractent, les tissus, en manque d'oxygène, se détériorent et l'afflux de sang vers le cœur diminue. Ce qui peut provoquer un infarctus.

Le nombre d'hospitalisations à cause de la substance est passé de 2 560 en 2008 à 5 316 en 2016. « Les complications les plus fréquentes sont des complications psychiatriques (35 %), cardio-vasculaires (30 %) et neurologiques (27 %) », détaille l'ANSM.

Un produit en provenance des Antilles et

de Guyane

Troisième facteur concourant à l'évolution de la consommation : la provenance de la drogue. Elle vient des Antilles et de la Guyane.

Cet approvisionnement demandant moins d'intermédiaires que lorsqu'elle vient d'Amérique latine, renforce la concurrence.

Selon une étude de l'OFDT (Observatoire français de la drogue et de la toxicomanie) :

1 kg de cocaïne acheté 3 500 € en Guyane peut se revendre entre 120 000 et 150 000 € en France métropolitaine pour une teneur de 50 %.

Certains médecins affirment que les décès dus à la cocaïne ne sont pas toujours identifiés. *« On ne pourra jamais être exhaustifs, concède-t-on à l'Agence du médicament. Pour autant, notre base de données nous donne une vision assez précise de l'évolution de la drogue. »*

[Source](#)